

La seconde mort du cinéma l'Avenue

Ixelles - Le 21 mai, l'Avenue fermera bel et bien ses portes. Comme dans la chanson d'Eddy Mitchell, l'écran s'éteindra et le silence tombera sur les trois salles, où l'on avait commencé à distraire le public en 1911.

La salle, qui ciblait le film populaire et marchait en partie grâce à ses projections de films étrangers en version française, devait, de toute manière, faire l'objet de travaux. Les écrans doivent être remplacés ainsi que les fauteuils d'une des salles, l'acoustique doit être améliorée et l'entrée transformée.

Sur ce point au moins, tant le gérant, M. Stichelmans, que les propriétaires accordent leurs violons.

M. Stichelmans compte introduire un dossier de demande de subsides auprès du ministre de l'Economie Rufin Grijp. En attendant, le gérant en partance cherche ailleurs. Deux possibilités seraient à l'étude, mais toutes les deux trop loin de la capitale pour que les Bruxellois puissent encore fréquenter les futures salles.

- **M. Stichelmans** : « Les taxes sont trop élevées à Ixelles. J'ai eu des contacts avec la commune. Certains édiles seraient d'accord de réduire les taxes frappant les cinémas. Mais pas le bourgmestre, parce qu'il devrait créer une nouvelle taxe et il ne voit pas laquelle il pourrait instaurer. Je ne peux payer un loyer plus élevé ou alors je serais déclaré en faillite dans six mois. Pourtant, on pense que les propriétaires ont compris qu'ils étaient bloqués par la circulaire Picqué. Je serais tout à fait disposé à rouvrir ici dans quelques mois, si l'on pouvait trouver une solution. »

Est-ce pour cette raison que le personnel de l'Avenue n'a pas encore été prévenu officiellement de la fermeture ni de leur inévitable licenciement ?

De leur côté, les propriétaires ont lu la missive présidentielle, leur rappelant de ne pas toucher à l'affectation. Ils ont, du reste, eu des contacts avec le cabinet de

Charles Picqué, dont ils apprécient le rôle de médiateur.

Mais aucune décision n'a encore été prise. Eux aussi estiment que des travaux s'imposent, d'autant que le bâtiment n'est pas récent. Ils considèrent que les propositions de M. Stichelmans, quant à un nouveau loyer, ne tiennent pas la route, compte tenu de la largeur de la façade (16 mètres), qui s'étale à l'un des endroits les plus chers de la ville.

C'est pourquoi les propriétaires

recherchent de nouveaux amateurs, dans le milieu culturel, mais autre que le cinéma. Sans succès, pour l'instant.

Et puisque la difficulté vient de la manière de rentabiliser un espace culturel, les propriétaires s'intéressent à des solutions originales : la mixité des activités avec, par exemple, les cinémas à l'étage et un magasin au rez-de-chaussée. Ceci supposerait des frais de transformation importants.

D.S.



Pas de joker pour l'Avenue, il fermera le 21. (Ph. Didier Bauweraerts)